

ETHIQUE ET HUMANITAIRE : RÉFLEXIONS

J. L. MACHURON

• Travail de (COMPLÉTER LES AFFILIATIONS + LES TITRES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES + ADRESSE POSTALE).
• Courriel : jlmachuron@wanadoo.fr •

Med Trop 2006; 66 : 213-214

Parler d'éthique humanitaire, à l'orée, n'en doutons pas d'une nouvelle pandémie mondiale proche ou à moyen terme (qui ne sera peut-être pas celle de la grippe aviaire), semble opportun mais paraît réducteur dans le contexte mondial.

Il est clair, en effet que le simple aspect humanitaire ne peut résoudre les problèmes mondiaux de Santé Publique. Si toutefois, les « humanitaires » ou plutôt certains discours humanistes peuvent orienter la pensée humaine vers autre chose que le simple profit, ce ne serait déjà pas si mal !

Car comment concevoir que les fruits de la recherche ne profitent bien souvent qu'aux plus riches (même en terme de Santé Publique)?

L'exemple du VIH/SIDA est flagrant à cet égard lorsque l'on constate le désengagement des grandes Institutions Internationales, lors de la mise en place des premiers traitements. Il aura fallu dix ans, sous la pression des associations de malades du Sud, pour infléchir les positions de l'OMS refusant la mise à disposition de ces traitements dans les PED, et celles d'ONUSIDA, uniquement rivé sur la prévention !

Comment concevoir qu'aujourd'hui, face aux inquiétudes soulevées par la grippe aviaire, les moyens de protection (masques, antiviraux, etc.) ne soient destinés qu'aux pays les plus riches ? Ignorons nous que si l'épidémie se déclenche, celle-ci risque de toucher en priorité les pays les moins développés ?

Les phénomènes de mondialisation ne permettent plus de dresser des murs de protection autour des pays occidentaux !

Comment concevoir de nouvelles technologies concernant traitements, diagnostics ou suivis de nouvelles maladies sans échange avec les malades des PED ?

Ignorerons nous encore longtemps que les découvertes lors de grandes pathologies ont souvent été initiées dans les pays les plus pauvres !

Bref, notre égoïsme au Nord ne pourra pas prétendre améliorer la Santé mondiale sans se soucier du Sud. Cette bipolarisation est devenue inacceptable si l'on songe que :

- 49 pays dans le monde dits « pays les moins avancés : PMA », soit plus de 650 millions de personnes bénéficient de moins de 2 US\$ par jour pour subsister !
- La moyenne d'espérance de vie est de 85 ans au Japon et seulement 36 ans en Sierra Leone !
- Les dépenses de santé au Nord représentent 2500 US\$ par habitant et 2,5 US\$ au Sud !
- L'accès à l'eau n'est accessible que pour 41,5% des habitants d'Afrique subsaharienne !

- L'alphabétisation est inférieure à 50% dans ces pays et inférieure à 80% en zone rurale !

Le monde bien pensant du Nord ne peut plus dicter la conduite du Sud et il s'agit bien alors pour « les humanitaires » de tenter de redresser la barre. Mais au nom de quoi, de quelle éthique ?

Il convient d'en définir les termes au niveau associatif :

- Ethique de la vie associative
- Ethique du financement des associations
- Ethique de l'action

ETHIQUE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Une association (culturelle, sportive, sociale ou humanitaire) naît de la volonté d'un groupe d'individus, aux regards d'un problème posé afin de pallier aux défaillances d'une collectivité ou d'un système. Ce groupe fixe alors la politique et les actions à mener pour y remédier. Sans cohésion et adhésion des adhérents à cette ligne de conduite, il n'est pas simple d'en garder le cap.

Piloter une association n'est pas aisé non seulement au niveau de son éthique, de sa politique mais aussi au niveau de son quotidien. Le difficile mariage entre les bénévoles du Conseil d'Administration, les salariés du siège, les volontaires sur le terrain et les salariés locaux n'est pas aisé. Le conflit permanent entre ces différents acteurs devient vite insupportable si l'on ne pose pas d'entrée des règles comprises par tous.

Comment sans une implication permanente, les bénévoles du CA peuvent-ils dicter la politique associative aux salariés ? Comment assurer la promotion des salariés engagés dans le mouvement au départ, mais soumis au fil du temps aux contraintes quotidiennes d'un salariat ? Comment professionnaliser l'association et ses salariés sans y perdre un morceau de l'engagement des premiers jours ?

A mon sens, des militants formés peuvent devenir de bons professionnels mais il est difficile d'assurer que de bons professionnels deviennent de vrais militants.

S'il est vrai que c'est du terrain que naît l'action, il n'en est pas moins vrai que du terrain rejaillit la crédibilité de l'association. Il est donc important de « choisir » ses volontaires et de les accompagner dans leurs actions. Un mélange délicat doit sans cesse s'opérer entre action et réflexion.

Quel rôle donner aux salariés locaux : vaut-il mieux travailler avec eux, au risque de subir leurs orientations liées à leur condition ethnique, religieuse, etc., les

faire participer à la vie associative en les impliquant dans la politique de l'ONG ou avec des « expatriés » parachutés dans un pays qu'ils ne connaissent pas ?

Faut-il à tout prix développer une association, ou tout au moins en assurer la survie au risque de « tomber dans un embourgeoisement » digne d'une PME, négligeant son but premier et dont le seul objectif est de sauvegarder l'emploi de ses salariés ?

Prenons garde à ne pas transformer les associations sans but lucratif en associations lucratives sans but !

Ne devrait on pas, dès la naissance d'une association en fixer la date d'expiration !

ETHIQUE DES FINANCEMENTS

Nous savons tous que, de l'indépendance des financements dépend l'indépendance des actions. Qu'il soit public ou privé, un financement soumet toujours l'association au « diktat » de son bailleur de fonds. Qu'il soit public ou privé !

S'afficher avec un financement français, lorsque l'on travaille aujourd'hui au Rwanda ou en Côte d'Ivoire provoquera forcément des tracasseries locales. S'afficher avec des financements européens lors de certains conflits peut paraître plus neutre, mais au fond des choses est sensiblement comparable. Je n'oublie pas l'absence de financements en 1991, lors de la première guerre en Irak pour la population chiite, à l'inverse de ceux obtenus pour la population kurde ? L'une avait-elle moins souffert que l'autre ?

Les financements de l'ONU et de ses satellites (HCR, OMS, UNICEF, etc.) ou ceux de grands organismes internationaux ne sont pas garants de neutralité. Je me souviens du faible empressement de ces organismes pour soutenir la population tzigane réfugiée, suite aux frappes de l'OTAN au Kosovo !

La recherche de financements privés implique elle aussi d'en cerner les acteurs.

PSF devait-il rechercher des financements auprès des firmes pharmaceutiques, au risque de perdre son pouvoir d'indignation face aux prix prohibitifs de certains médicaments nécessaires mais inaccessibles aux populations démunies ?

Fallait-il recourir à diverses formes de marketing pour mettre en place une politique de dons en privilégiant la communication à l'action ?

Au nom de quelle éthique se référer ?

Celle de notre association dictée par nous-mêmes ou celles des populations que nous voulions secourir ?

L'argent, dit-on n'a pas d'odeur et je comprends que la main de la mère qui va perdre son enfant, prendra celle qui se tendra sans se soucier de la couleur de l'argent fourni.

ETHIQUE DE L'ACTION

Au départ, PSF a résolument souhaité s'inscrire dans la logique « Sans Frontières » qui revendique la neutralité des victimes tout en gardant un pouvoir de dénonciation : Dénoncer et Agir.

Initiative excellente sur le papier, mais beaucoup plus difficile à mettre en œuvre sur le terrain !

Y a-t-il des bourreaux d'un côté et des victimes de l'autre ?

Que fallait-il faire lors de la prise de pouvoirs des talibans en Afghanistan et quelle devait être la réponse face aux mépris imposés par ce pouvoir vis-à-vis des femmes : rester et soutenir les populations au risque de contribuer à valider leur présence ou partir et dénoncer ?

Que fallait-il faire à Sarajevo encerclé, rester et contribuer à améliorer le sort des populations isolées au risque de retarder les décisions politiques permettant de rompre le siège ou partir et dénoncer ?

Que faut-il faire face aux accords de l'OMC et ceux de l'ADPIC qui retardent la mise à disposition des nouveaux médicaments sous leur forme génériques : dénoncer ou composer et négocier ?

Que faut-il faire face au manque de personnel de santé formé dans les PED : poursuivre les formations à grands coups de per diem, au risque de provoquer une inflation des « primes à la formation », leur permettre de suivre un cursus à l'extérieur au risque de ne pas les voir revenir, ou suggérer d'autres formes de formation (compagnonnage) ?

Avec qui faut-il travailler sur le terrain ?

Le travail en réseau est souhaitable mais : S'afficher auprès de grands organismes internationaux peut être délicat tant au niveau de l'action qu'au niveau de la vie de nos expatriés. **S'associer avec d'autres associations** nécessite de bien les connaître, la conduite de chacune est en effet dictée par ses convictions politiques, religieuses, ... ?

Travailler avec des militaires dont les objectifs premiers ne sont pas de faire de l'humanitaire, ne colle pas toujours à notre vision de l'action et pourtant !

Nous pourrions ainsi multiplier les nombreux sujets de discussions qui ont meublé nos nuits associatives.

Avons-nous pris les bonnes décisions ?

Avons-nous respecté notre logique de départ, l'éthique de l'association que nous avons construit jour après jour ?

Avons-nous respecté les souhaits des populations que nous voulions soutenir ?

En fait cette fameuse éthique humanitaire ne doit elle pas en passer par des politiques de compromis, de dialogues, de bon sens et d'humilité ?

Essayons avant toute chose, de comprendre l'homme que l'on vient aider et d'imaginer un instant être à sa place ! ■